

PERSA Ctualités

N°8

HIVER 2022/23



Patrimoine

Le baudet du poitou

Une race asine étonnante

Âne-sse-s

Interview de notre
paysan - savonnier local

“Au milieu de l’hiver, j’ai découvert en moi un invincible été.”

Albert CAMUS

PERSACTualités année 3

Pour ce numéro, l'âne est notre fil conducteur, cet animal décrié, souvent moqué et toujours symbole de bêtise nous semble être l'animal totem des oubliés, des harcelés et de ceux que nous aimerions soutenir. C'est sur les aprioris et les jugements que nous devons tous nous améliorer, cet équidé courageux, besogneux mérite notre respect. N'ayons pas peur des inconnus, évitons, ostracisme, racisme et pleins de isme encore, essayons de ne pas être anti-machins, pro-machins et vivons ensemble dans le respect. Cette revue a pour moteur la rencontre et nous espérons que vous apprécierez celle de notre ami Émile.

N'oubliez pas, que ce bulletin est le vôtre et qu'il aspire à être participatif ; alors, pour construire, étoffer et surtout rester au plus proche de ce qui vous intéresse, vous pouvez nous soumettre vos photographies, donner vos idées, vos propositions d'articles... et même intégrer l'équipe des rédacteurs ou des correcteurs ! La «**lettre de PERSAC**» est maintenant attendue chaque mois dans les boîtes aux lettres. Il arrive qu'une actualité n'y figure pas, croyez que nous en sommes désolés et que nous travaillons à la collecte des événements avec sérieux mais n'hésitez pas à nous solliciter pour que nos filets soient les plus exhaustifs possible.

Vous pouvez toujours vous inscrire à la version numérique, aujourd'hui améliorée, sur le site internet de la commune : **persac.fr** et relayer l'existence des formats numériques du PERSACTualités.

Merci et bonne lecture.

Les membres de la commission communication



Vous souhaitez contribuer par exemple, à notre rubrique "au coin du feu", avec une lecture, une recette, un jeu etc., proposer un article sur le patrimoine ou bien soumettre une photographie (de saison) pour notre couverture :

- envoyez votre suggestion ou l'article en question directement par mail à :

persac@departement86.fr

- ou bien par courrier à la mairie en précisant " commission communication " en destinataire.

Bonne lecture de la part de toute la commission communication !

État civil 2022



ÉTAT CIVIL 2022

Ont montré le bout de leur nez :

Esmée LENESTOUR ZIMMER, le 7 janvier
Zia BONTEMPS CORÉE, le 16 septembre
Thyam MARTIN, le 6 novembre
Élya LEVAYER, le 20 novembre

Se sont mariés à Persac :

Mahault LAGRILLERE et Enola RIBREAU, le 15 mai
Kathleen OGIER et Andrew SMITH, le 21 mai
Adeline DEVERGE et Philippe BRUNOIS, le 13 août
Sandra LONG et Graeme RAY, le 20 août
Lucille GARCIA et Rémi AUDIGUET, le 20 août
Audrey ORDRONNEAU et François CAHAGNIER, le 17 septembre

Nous ont quittés et sont inhumés à Persac :

Nicole GODARD née BARBERIS, le 3 janvier
Jeannine CRÊPEAU née MESMIN, le 10 janvier
Bernard TOURAUD, le 22 janvier
Jeannine DOREAU née BRÛLÉ, le 3 février
Georges MARTIN, le 7 février
Yolande BRIN née BODIN, le 8 février
Serge CERISIER, le 20 février
François-Jean ROQUEBERT, le 27 mars
Georgette MARTIN née VENIN, le 14 avril
Elise Madeleine BAZILE née DUPUIS, le 2 juin
Serge ROUME, le 8 juin
Catherine WEIDEMANN, le 27 août
Alice BERGERON, le 18 octobre
Yves SAUVAGE, le 17 novembre
Nicole MOREAU née MAURY, le 23 novembre
Madeleine GERARDIN née BIR, le 23 novembre
Marie-Louise GENAUD née LEVRAULT, le 7 décembre
Patrice PAPIN, le 15 décembre
Hamed HAVIC, le 30 décembre



LES COMPAGNONS DE LA BLOURDE

QUELQUES DATES A RETENIR ...

Samedi 28 janvier 2023 :
Salle des fêtes de Persac
Soirée crêpes - à partir de 19h30

Samedi 10 juin 2023 :
Salle des fêtes de Lussac les chateaux
19h30 : Repas avec spectacle (enfants + country)

Vendredi 30 juin 2023 :
Etang de Persac
Démonstration finale des ateliers (danse enfants, country et conte)
Avec pique-nique partagé

Samedi 1er juillet :
Salle des fêtes de Persac
Forum des associations

Samedi 2 septembre :
Etang de Persac
45 ans des compagnons de la Blourde



Vienne & Gartempe
Communauté de communes

**1 séjour au CPA =
1 Bon vacances**

de **50 €**

RENSEIGNEZ-VOUS !

TOUTES LES CONDITIONS SUR
WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

La commune de PERSAC ajoute à cette offre 50 € aux enfants de la commune.

Les bons sont à demander/retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Contact et renseignements :
christelle.rabussier@ccvg86.fr

APPEL AUX DONNS

par les Persac'Jeunes

Nous sommes à la recherche de mobiliers et objets pour notre foyer des jeunes. Aussi, si vous voulez vous débarrasser de fauteuils, canapés, tables, coussins, poufs, tapis, plaid, consoles, jeux de société, baby-foot, billard, ... nous sommes preneurs.

Veuillez me contacter au 06.35.14.32.79

MERCI



PERSAC

Soirée dansante organisée par
l'A.C.C.A.

Samedi 25 mars 2023
à 19 h 30

À l'Espace 3 Rivières



20€ par adulte
10€ - de 12 ans

MENU

Un Apéritif offert
Paëlla
Fromage / Salade
Dessert
Café

Inscription avant le 13 mars 2023
-06.40.17.19.94.
-07.88.70.22.20.

Clé de sol Persacoise



L'association **La Clé de Sol** vous propose un enseignement musical varié : Guitare, Trompette, Percussions, Batterie et formation musicale.

Les cours d'une durée de 30 à 45 minutes sont dispensés principalement sur les sites

- de l'école de musique située près de l'église, pour les cours de percussions et batterie
- de la maison des associations près de la Mairie, pour les autres cours

Cours collectifs ou individuels, l'enseignement de la musique est adapté à chacun.

Enfants, jeunes et adultes, débutants, musiciens amateurs ou confirmés...

Vous êtes intéressés par les instruments proposés ?

Vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument ?

Vous perfectionner ?

Découvrir la musique ? et souhaitez nous rejoindre ? Il n'est pas trop tard...

N'hésitez pas à nous contacter et venez découvrir des professeurs dynamiques et ouverts aux souhaits de chacun.

Le bureau actuel est composé de :

La présidente : Mme TULEAU Audrey (06-81-09-33-94)

Le trésorier : Mr DELASSUS Gontrand

La secrétaire : Mme CIPRES Marie-Laure



**Rassemblement
véhicules
anciens**

PERSAC

Place de la mairie,
chaque dernier vendredi
du mois
à partir de 18h00, de
mars à septembre

UKRAINIENS AU CHATEAU DE LA MOTHE

Début juin 2022, pendant le stage de bronze des Amis de la Mothe, nous apprenons par l'intermédiaire d'Espérance et de l'Association Enfants du monde, que deux familles ukrainiennes sont à la recherche d'hébergement en France.

Sans hésitation Bertrand Roquebert met à leur disposition des chambres au château.

Le 10 juin arrive en voiture la première famille Serguei et sa femme Anna enceinte de 6 mois. Dans la soirée arrive la deuxième famille en train, Tatiana et sa fille Olexandra. Les deux familles trouvent leurs chambres au deuxième étage, l'installation se fait en douceur malgré tous les souvenirs laissés derrière eux !!

Les Amis de la Mothe prennent en charge l'intendance et les besoins financiers. Marie-Thérèse le suivi médical. Myriam l'administratif, Marie-Laure les services du quotidien, Monique et Nanou l'accompagnement dans leur nouvelle vie. Nous les faisons participer à toutes les animations du village : fête de la musique, feu de st jean, expo au château, fête du pain.

La jeune Olexandra est inscrite à l'université de Poitiers pour des cours de Français. Elle trouve rapidement une chambre en résidence universitaire.

Tous les samedis et dimanches matin, ils participent à des cours de Français à Verrières, avec Espérance et Indgrid, dans la famille Blet qui est aussi famille accueillante.

Ils ont l'aide des Restos du cœur et de la banque alimentaire.

Début juillet le jeune couple nous quitte pour l'Espagne à Alicante où ils trouveront travail et habitation et où Anna accouchera d'une petite fille Valeria.

En septembre arrive à Persac Maria la maman de Tatiana et grand-mère d'Olexandra. Tout le monde à sa place, mais l'hiver arrive et le château n'est pas chauffé !! Nous nous mettons à la recherche d'un logement pour cette famille à laquelle nous sommes bien attachées.

Suite à nombreuses visites nous trouvons une maison à louer à Persac. Le Père de famille Oleg, arrive en octobre pour quelques jours de congé (il est chauffeur routier international basé en Pologne.) Il est là pour l'emménagement de leur nouvelle habitation.

Tout ceci demande beaucoup d'accompagnement, mais c'est une belle histoire.

MERCI A TOUS LES AIDANTS
Les Amis de la Mothe



Oyez oyez peuple de Persac,

Cette nouvelle année 2023 est annonciatrice d'une nouvelle recette chez les Amis de la Mothe.

L'Art resto l'ingrédient principal de notre tambouille traditionnelle, mais elle sera plus épicée, agrémentée de surprises appétissantes et goûteuses.

On vous attend nombreux pour venir déguster, ce nouveau moment de convivialité que les Amis de la Mothe souhaitent partager avec vous.

A défaut de 3^{ème} étoiles sur un maillot de foot, aidez-nous à décrocher notre 3^{ème} étoile au Guide Michelin de l'amitié persacoise, en nous rassemblant une nouvelle fois pour échanger, sourire, vivre.

En attendant, nous vous souhaitons à tous une magnifique année 2023, bien arrosée... de bonheur grand cru et d'appellation d'origine contrôlée !

Persac

Retrouvez la recette

Château de la Mothe Expo de printemps 13/20 mai 2023

5 artistes

Peinture Sculpture Photographie Céramique Gravure

Marché artisanal 13/14 20/21 mai

Samedis locaux 10-18 h 14-18h30

Château de La Mothe - Rue de La Mothe - 86380 Persac - 06 86 26 23 06

<p>7 mai</p> <p>Soirée apéro / Pétanque / courte soirée</p> <p>À partir de 19h30 Vente et dégustation d'huîtres du Cap Ferret et de vin. Projection de courte métrage</p> <p>• A table ! Huîtres, dégustation, moules à la plancha • 1 verre de vin - 2€€</p>	<p>13/14 mai</p> <p>Inauguration de l'exposition de Printemps</p> <p>Vendredi - 18h30</p> <p>Démonstrations d'organismes d'art</p>	<p>19/20 mai</p> <p>Exposition de Printemps</p>	<p>25-29 mai</p> <p>Exposition de Printemps</p>
--	---	--	--

septembre 2023 16/17

Journées européennes du Patrimoine

Assemblée générale de La Main Bleue-Circuit d'Ateliers d'Artistes de Gouex, Moussac, Persac et Queaux.

Le samedi 28 janvier 2022, une trentaine d'adhérents de l'association collégiale de la Main Bleue se sont réunis en Assemblée générale annuelle à la mairie de Persac. L'association a pour but de favoriser et promouvoir la présentation d'œuvres d'Art, d'ouvrir au public des ateliers d'artistes et des lieux d'hébergeurs. Elle souhaite que cet évènement permette les



rencontres, le dialogue et le partage entre les artistes et le public afin d'échanger sur les œuvres, les savoir-faire, les techniques et le travail en atelier. L'évènement se déroule sur les trois jours du week-end de la Pentecôte. En 2022, la fréquentation a été plutôt faible le samedi, classique le dimanche et forte le lundi mais le renouvellement du public, venu parfois d'assez loin (Poitiers, Tours, Angoulême) était remarquable. Lors de cette édition, des tâches à réaliser et les améliorations à apporter ont été relevées. Grâce au soutien des quatre communes, du Département de la Vienne, de la Région Nouvelle Aquitaine et des partenaires privés, le bilan financier affiche un solde positif.

L'édition 2023 se déroulera les **27, 28 et 29 mai**, avec 25 ateliers et lieux d'expositions, soit 70 à 75 artistes. L'organisation est répartie entre les quatre référents des villages, les huit personnes du groupe communication, les deux responsables de la comptabilité, les responsables de la communication interne et de la signalétique. Un pôle de coordination est aussi mis en place. Il y aura des démonstrations : raku, bois sculpté, travail sur ardoise, sculpture pierre, fer forgé, gravure, travail sur papier, tissus et mosaïque.

Marie-Christine LAVERGNE pour la
Nouvelle République

Méthode de restauration appliquée à la Petite Blourde.

I. Contexte des travaux et conventionnement

Les travaux seront exécutés par les équipes de la CCVG ou des entreprises à titre gracieux. Ils seront réalisés sous le contrôle du Technicien Rivières Arnaud CALENDRIER.

Les travaux d'entretien du cours d'eau sont inclus dans un programme de 2 x 3 ans contracté avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le programme est déclaré d'intérêt général par le préfet.

Une convention est tout de même établie avec les propriétaires avant de réaliser les travaux. Plusieurs possibilités s'offrent au propriétaire :

- le propriétaire signe la convention et laisse la CCVG réaliser les travaux ;
- le propriétaire décide de réaliser les travaux lui-même et le notifie à la CCVG. La police de l'eau pourra effectuer des contrôles sur les réalisations
- le propriétaire refuse l'intervention de la CCVG et la réalisation des travaux. La CCVG fournira son identité à la police de l'eau.

Les travaux de restauration et d'entretien ont plusieurs finalités :

- L'amélioration de la qualité de l'eau, de l'écoulement et de la filtration des intrants par la végétation.
- La reconquête des habitats piscicoles notamment ceux de la Truite fario par l'amélioration de l'oxygénation de l'eau et par l'évacuation des vases et limons. **Nous nous attachons également aux ruisseaux asséchés l'été car ils sont utilisés par la truite comme de fraie en hiver.**
- La prévention de l'érosion des berges et des inondations,
- Le maintien et la préservation de la biodiversité aquatique mais également terrestre et aérienne qui utilisent la végétation rivulaire comme habitat.

II. Descriptifs des travaux de restauration de la ripisylve (végétation des rives) et de gestion des embâcles

Sur les berges, la végétation joue un rôle primordial dans la protection contre l'érosion, dans l'équilibre des écosystèmes aquatiques et terrestres, dans la filtration de l'eau et dans le paysage.

L'entretien de la végétation consiste à abattre, à receper et à élaguer certains arbres afin :

- d'assurer une diversité des classes d'âges favorable à la biodiversité,
- développer le bol racinaire pour favoriser l'ancrage des berges,
- d'ouvrir le milieu afin de créer une alternance des zones d'ombrage et d'éclaircies pour diversifier les habitats,
- de prévenir la formation de nouveaux embâcles (amas de branches dans le cours d'eau).

Dans tous les cas, les interventions ne sont pas systématiques :

- les arbres penchants, sous-cavés, poussant dans le lit et dépérissant sont abattus ;
- les branches menaçant de tomber dans le lit ou sur les berges sont élaguées ;
- les arbres morts constituant des habitats pour l'avifaune, sont supprimés uniquement lorsqu'ils risquent de créer à court terme, des embâcles ou un danger ;
- la souche des arbres déracinés est remise en place si possible comme habitat piscicole ou évacuée.

En parallèle, les équipes sélectionnent et enlèvent les embâcles pour favoriser l'écoulement de l'eau et des sédiments et prévenir les risques d'inondation. L'entretien doit permettre d'évacuer les vases et sables qui colmatent les frayères à poissons ainsi que se conformer aux objectifs écologiques, paysagers, et aux différents usages de la rivière.

Les embâcles sont soit :

- retirés lorsqu'ils menacent les ouvrages (pont) ou qu'ils peuvent provoquer une inondation en zone urbaine,
- retirés lorsqu'ils empêchent la libre circulation de l'eau, des poissons et des sédiments (colmatage en amont),
- conservés et façonnés lorsqu'ils sont bien ancrés en berge. Les branches sont évacuées et seule la partie en berge est gardée. Cela permet à la fois de conserver des habitats favorables à la faune aquatique et de prévenir la formation d'un barrage.

Par la même occasion, les agents réalisent d'autres actions :

- en accord avec le propriétaire, retrait de clôtures en travers du ruisseau devenues obsolètes ;
- évacuation de déchets et autres obstacles à l'écoulement de l'eau (palettes, bidons, etc.).

III. Descriptif des travaux d'aménagement de passages à gué, d'abreuvoirs et de mise en défens des berges

Le piétinement du bétail et le passage des engins sur les berges et le lit, provoquent :

- un effondrement des berges qui colmate le fond de la rivière et les frayères à poissons ;
- une mise en suspension des sédiments qui altère la qualité de l'eau ;
- une pollution organique importante par les déjections des animaux ;
- un élargissement du lit qui diminue la lame d'eau et la vitesse du courant.

Pour limiter l'impact, plusieurs types d'aménagements peuvent être proposés :

- aménagement d'abreuvoirs et/ou de gués stabilisés ;
- aménagement d'abreuvoirs à museau (1 pompe pour 8 têtes) ;
- aménagement d'abreuvoirs gravitaire (nécessite une pente >1%) ;
- la mise en défens des berges par une clôture fixe ou électrique.

La CCVG réalisera des abreuvoirs uniquement si les berges sont clôturées.

3.1 - La mise en place de clôtures

Pour empêcher la formation de nouveaux abreuvoirs sauvages, la CCVG en accord avec le propriétaire, peut installer des clôtures le long du cours d'eau selon la technique souhaitée par le propriétaire ou l'exploitant :

- clôture fixe avec fil type « barbelé » ;
- clôture fixe avec grillage type « Ursus » ;
- clôture amovible et électrique, déportée ou non.

3.2 - L'aménagement d'abreuvoirs et de passages à gué consolidés

Il vise à permettre l'abreuvement du bétail tout en limitant le glissement des berges, le soulèvement des particules fines et le colmatage aval de la rivière. Cet aménagement est indissociable de la mise en place d'une clôture le long des berges si elle est inexistante.

La technique employée par la CCVG est l'aménagement d'une descente consolidée ou d'un passage à gué qui peut servir de point d'abreuvement. L'abreuvoir doit être équipé d'une descente stabilisée par un volume important de pierres et de blocs afin d'éviter la dégradation de la berge. En bas de la descente un chenal consolidé avec de gros blocs assure la continuité d'une eau fraîche et limpide au bétail si le ruisseau coule en période de basses eaux.



Descente aménagée et abreuvoir avec autorisation écrite du propriétaire de la rive opposée.



Possibilité de passage à gué et abreuvoir si le même propriétaire est le même sur les deux rives (non systématique car coûteux)

La CCVG prend à sa charge les matériaux et la pose de l'abreuvoir. L'aménagement de plusieurs abreuvoirs au sein d'une même parcelle n'est pas systématique car trop coûteux pour la collectivité. Leur localisation exacte fera l'objet d'un accord entre les éleveurs et la CCVG. Néanmoins un partenariat peut peut-être exister avec le monde agricole pour récupérer des pierres de champs. L'entretien futur de l'aménagement reste à la charge de l'exploitant.

IV. Descriptif des travaux de plantations

Les plantations des berges permettent de :

- restaurer les berges érodées ;
- enrayer le phénomène d'érosion ;
- favoriser l'ombrage des cours d'eau ;
- créer ou recréer un corridor écologique et diversifier les habitats ;
- à long terme filtrer les intrants du bassin versant.

La reconstitution d'une ripisylve sera réalisée par la plantation d'essences variées d'origine française et adaptées à la rivière.

Les arbres préférentiels plantés sont les Aulnes et les Saules qui de par leurs nombreuses racines verticales, permettent un bon maintien des berges. D'autres essences pourront être plantées entre ces dernières afin d'améliorer la biodiversité (érable champêtre, noisetiers, alisiers, cornouillers, sureaux noirs, troènes vulgaires, etc.)

La CCVG prend à sa charge la pose et la fourniture des plants en intégralité. Elle s'engage également à réaliser un entretien durant 4 ans. Ce délai expiré, le propriétaire s'engage à respecter les arbustes et à les entretenir en gestion douce. Si le propriétaire ou l'exploitant met ses prairies en pâture, une clôture agricole devra être installée afin que les essences arbustives soient protégées de l'abrouissement.

v. Descriptif des travaux de restauration hydromorphologique :

De nombreux cours d'eau ont fait l'objet par le passé de travaux de rectification, de reprofilage et/ou de recalibrage pour répondre à des objectifs d'assainissement des terres et de remembrement. Ces aménagements ont changé les caractéristiques physiques des cours d'eau :

- Modification des faciès d'écoulement et dégradation des habitats piscicoles, notamment ceux de la truite fario et de ses espèces d'accompagnement (vairon, loche franche, chabot etc.) ;
- Diminution de la lame d'eau et la vitesse d'écoulement par élargissement du lit ;
- Incision du lit et abaissement des nappes d'accompagnement ;
- Diminution de la fréquence des débordements des cours d'eau et du temps de dévalaison en amont augmentant des inondations sur les territoires aval.

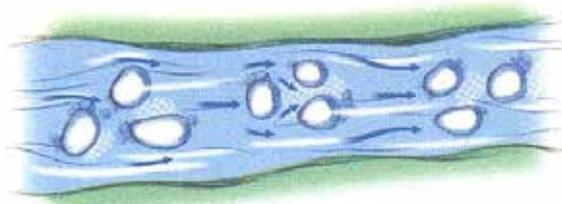
Plusieurs objectifs accompagnent la restauration du lit mineur des rivières :

- retrouver un fonctionnement naturel et dynamique du cours d'eau ;
- limiter les phénomènes de colmatage du cours d'eau ;
- améliorer la qualité des habitats piscicoles ;
- retarder l'écoulement de l'eau ;
- reconnecter le cours d'eau avec les nappes d'accompagnement ;
- revaloriser la fonction paysagère du cours d'eau

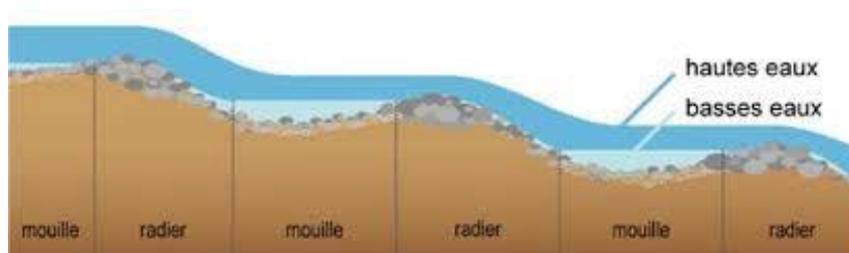
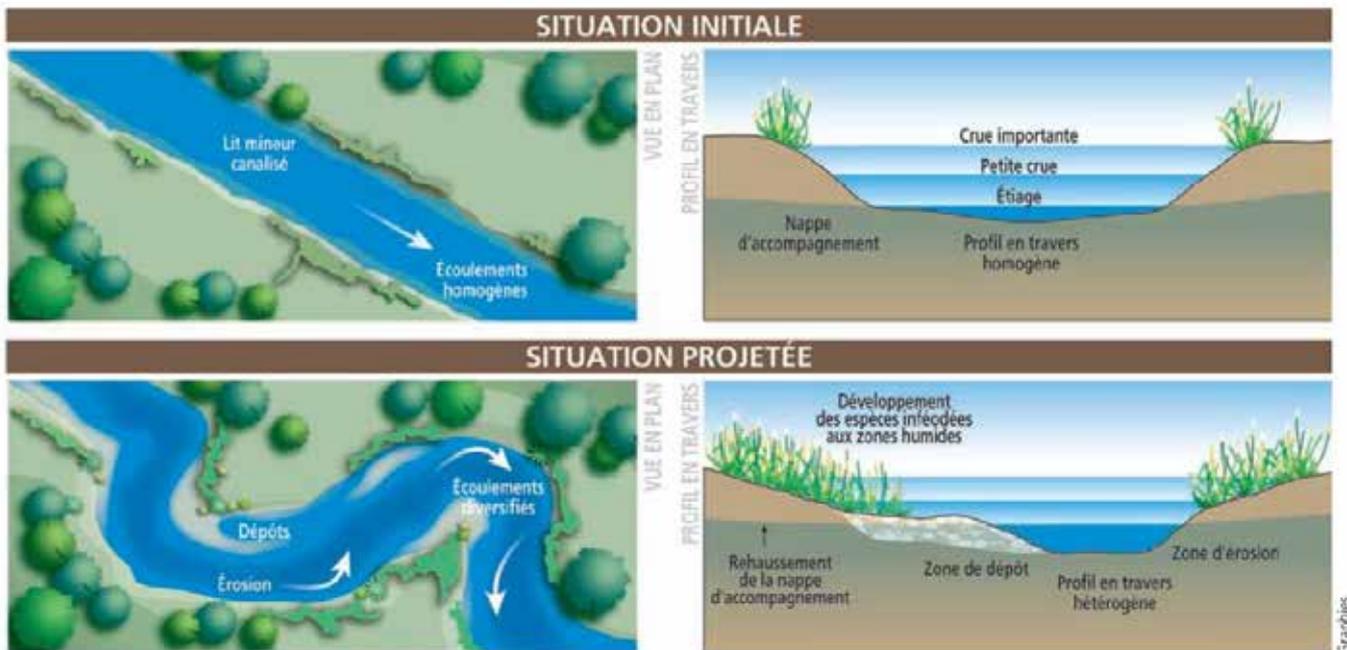
Les travaux consistent à déposer dans le lit mineur des pierres de différentes granulométries. On s'attachera à avoir des matériaux en adéquation avec la nature des sols où se situent les cours d'eau. Les agriculteurs ou leurs groupements peuvent être sollicités pour fournir des pierres ramassées dans les champs.

Quatre techniques avec un niveau d'ambition différent sont proposées :

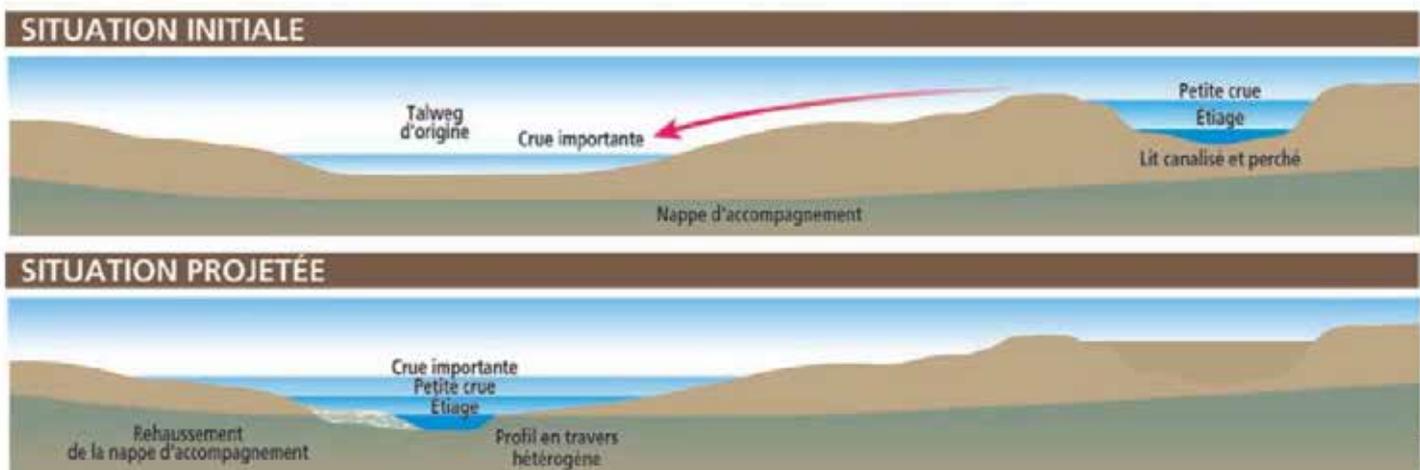
- soit un simple apport de blocs épars pour diversifier les écoulements et les habitats piscicoles. Ces aménagements conviennent pour les cours d'eau non reprofilés et non recalibrés mais en manque de cache à poissons.



- soit un apport important de blocs, cailloux et graviers (20 à 800 mm) en banquettes alternes. Des radiers et des zones plus profondes seront également reconstitués dans le lit actuel. Cette opération vise à diminuer la section d'écoulement, augmenter la lame d'eau, diversifier les écoulements et favoriser l'oxygénation des milieux. Ces aménagements conviennent pour les cours d'eau qui ont été reprofilés, recalibrés et présentant une incision de leur lit.
- soit un reméandrage du cours d'eau avec un apport important de blocs, cailloux et graviers (20 à 800 mm) en banquettes alternes. Cette opération vise à favoriser les échanges avec les nappes d'accompagnement, augmenter les capacités auto-épuratoires du cours d'eau, favoriser le débordement du lit et ralentir l'évacuation de l'eau pour limiter les inondations en aval.



- soit remettre le cours d'eau dans son cours originel, en fond de talweg (fond de vallée) avec création de méandres, plantations, apports de blocs, cailloux et graviers.



VI. Descriptif des actions de rétablissement de la continuité écologique

De nombreux ouvrages sur les cours d'eau empêchent la libre circulation de l'eau, des sédiments et des poissons, exigée par la Directive Cadre Européennes sur l'Eau transposée en droit français. Il peut s'agir de seuils, de barrages, de buses mal calées ou d'étangs en prise directe sur le cours d'eau. Supprimer totalement, partiellement ou équiper ces ouvrages permettra :

- d'améliorer la continuité piscicole sur le cours d'eau principal, pour toutes les espèces en particulier la truite fario et ses espèces d'accompagnement ;
- d'améliorer le transport sédimentaire d'amont en aval limitant le risque de colmatage des frayères ;
- de faciliter la circulation de l'eau et diminuer les risques d'inondation ;
- de limiter les phénomènes d'érosion et de colmatage du cours d'eau ;
- de limiter l'impact des étangs sur la qualité et la quantité de l'eau du cours d'eau.

Suivant la problématique (seuils, buses ou étangs), la configuration du site, différentes actions peuvent être envisagées :

La passe à poissons rustiques : Les travaux consistent à réaliser de petits aménagements en enrochements qui se superposent de manière à remonter le niveau d'eau en aval des buses ou des seuils. Les photos ci-après montrent l'exemple d'une réalisation d'aménagement. Dans le cas d'un accord du propriétaire, la CCVG prendra à sa charge l'intégralité des matériaux et de la pose dans la limite de ses moyens financiers. En revanche un partenariat avec des agriculteurs peut se mettre en place pour récupérer des pierres de champs.



Radier de pont non franchissable par les poissons

Passe rustique permettant la remontée piscicole

L'arasement total ou partiel des seuils < 1 mètre de haut et < 5 mètres de long : Les travaux consistent à supprimer un seuil soit totalement, soit partiellement en hauteur, soit en créant une brèche. La renaturation du cours d'eau en apportant des blocs et des pierres pourra être un complément de travaux pour recaler les niveaux d'eau ou protéger les berges si nécessaire. Dans le cas d'un accord du propriétaire, la CCVG prendra à sa charge l'intégralité des matériaux et de la pose dans la limite de ses moyens financiers. En revanche un partenariat avec des agriculteurs peut se mettre en place pour récupérer des pierres de champs.

La substitution des buses mal calées : Les travaux consistent quand cela est possible, à remplacer une buse surélevée par rapport à la lame d'eau constituant une chute d'eau infranchissable, par un pont cadre, une demi-buse PEHD ou une buse circulaire enterrée au 1/3. Le fond du lit sera là aussi renaturé par l'apport de blocs, pierres et cailloux. Dans le cas d'un accord du propriétaire, la CCVG prendra à sa charge l'intégralité des matériaux et de la pose dans la limite de ses moyens financiers. En revanche un partenariat avec des agriculteurs peut se mettre en place pour récupérer des pierres de champs.



Chute d'eau en aval d'une buse mal calée

Substitution de la buse par un pont cadre



ou par une demi-buse PEHD



ou par une buse circulaire enterrée de 1/3, d'un diamètre suffisant pour l'absorption des crues

L'étude d'aménagement des seuils > 1 mètre de haut et > 5 mètres de long et des étangs en prise directe :

La Police de l'Eau peut demander à un propriétaire d'ouvrages ou d'étangs de se mettre en conformité avec la loi. La CCVG propose aux propriétaires une assistance technique et une étude d'aide à la décision. Cette dernière permettra de proposer plusieurs scénarii d'aménagement possibles, connaître leur coût et les subventions possibles. Une fois le scénario choisi, les travaux seront à la charge du propriétaire.

Les scénarii qui pourront être proposés seront :

- pour un seuil : l'arasement total ou partiel, la création d'une brèche ou la mise en place d'une passe à poissons,
- pour un étang en prise directe : l'arasement de la digue avec renaturation du cours d'eau ou la dérivation du plan d'eau par la création d'un chenal méandré et empierré, contournant l'étang.

VII. Descriptif des travaux de restauration des zones humides

Les zones humides sont des milieux naturels dont le rôle contribue à préserver la qualité de l'eau, à limiter les risques d'inondation en période de crue et à libérer l'eau en période estivale en soutien d'étiage des ruisseaux pour limiter les assecs. La biodiversité des zones humides sont exceptionnels et d'une grande richesse.

Certaines zones humides sont en cours de fermeture par la végétation ligneuse et les ronces. Ces dernières sont consommatrices d'eau et concurrencent la faune et la flore adaptées aux milieux humides ouverts.

D'autres zones humides sont dans un état plus dégradé par la présence de drainage qui diminue ou fait perdre le caractère hydromorphe de la zone.

L'action consistera à débroussailler et à abattre les arbres. Certains sujets pourront être laissés sur pied comme niche écologique. L'ouverture de ces zones va permettre :

- une diminution de la consommation d'eau par les ligneux ;
- aux espèces typiques des milieux humides ouverts de se développer à nouveau ;
- une mise en pâturage extensif de la zone.

D'autres interventions peuvent être proposées pour restaurer le caractère humide de la zone :

- Création de dépressions ;
- Enlèvement ou bouchage de drains ;

Les travaux d'amélioration de nos rivières sont réalisés en partenariat avec :

<p>L'état</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Le Conseil Départemental de la Vienne</p>  <p>la vienne LE DÉPARTEMENT</p>	<p>AELB</p>  <p>agence de l'eau Loire-Bretagne</p>
<p>EDF</p>  <p>EDF</p>	<p>Fédération de Pêche de la Vienne</p>  <p>PÊCHE</p>	

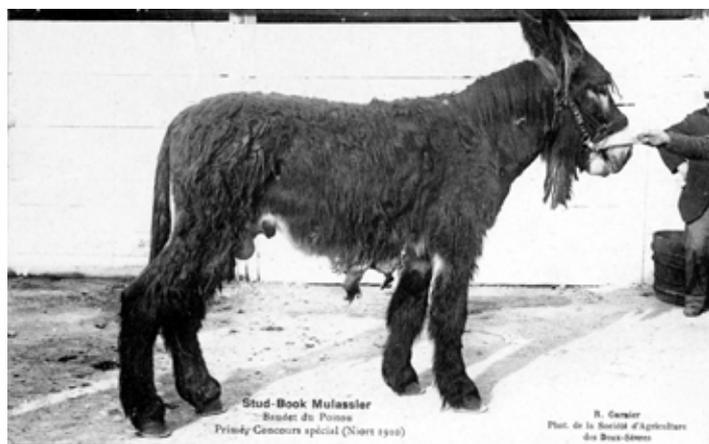
Source CCVG

«le baudet du poitou, la plus ancienne race d'âne du Poitou.»

Origine

L'âne aurait pour berceau d'origine l'Afrique du Nord-ouest. De nombreux peuples du Proche-Orient l'ont connu et domestiqué depuis longtemps, et les différentes invasions l'ont amené très tôt en Europe où il s'est surtout développé dans les pays méridionaux.

L'Âne du Poitou semble avoir fait son apparition dès le Xe siècle en France, époque à laquelle plusieurs écrits font déjà état de la pratique de l'hybridation mulassière. Il faut cependant attendre 1717 pour en trouver une description correspondant à son type actuel. L'industrie mulassière poitevine, particulièrement florissante du XVIIe au XIXe siècle, assura une solide réputation de géniteur à l'Âne du Poitou, qui fut largement exporté dans de nombreux pays (Amérique, Pays méditerranéens...) avant de voir ses débouchés intérieurs et extérieurs disparaître rapidement après la Seconde guerre mondiale.



En 1977, une étude réalisée par Annick Audiot, met en évidence qu'il ne reste plus que 44 Baudets du Poitou. En novembre 1979, les Haras nationaux, en partenariat avec les éleveurs et le Parc naturel régional du Marais poitevin décident le lancement d'une opération de sauvegarde, consolidée notamment par la création d'une asinerie expérimentale chargée de l'amélioration génétique, du perfectionnement des techniques d'élevage, du recueil des traditions et de l'information du public. Installée en Charente-Maritime à Dampierre-sur-Boutonne, celle-ci ouvre ses portes en janvier 1982. Cette

structure est chargée de la mise en œuvre d'une opération de croisement continu d'absorption qui débute en 1981, avec l'acquisition de 18 ânesses portugaises de grande taille destinées à être saillies par des Baudets du Poitou de race pure. A chaque génération, la femelle croisée obtenue (les mâles ne sont pas retenus dans ce protocole) doit être à son tour saillie par un baudet de race pure. Ce mode de croisement permet d'obtenir à la septième génération un produit à 99,2 % poitevin (127/128e de sang poitevin) susceptible d'être réintégré dans la race d'origine.

En 1989, la SABAUD (association pour la sauvegarde du Baudet du Poitou, créée en 1988) mobilise différents partenaires financiers, avec lesquels elle procède au rachat du cheptel de Suzanne Auger dont elle assure toujours la gestion.

Morphologie

Le standard du Baudet du Poitou est décrit ainsi dans le règlement de Stud-Book : Tête grosse et longue ; oreilles longues et bien ouvertes, garnies de poils longs. Encolure forte ; garrot effacé ; dos droit et long ; rein bien attaché ; hanches peu saillantes ; croupe aussi longue que large, s'inscrivant dans un carré ; cuisse longue ; épaule droite ; sternum saillant ; poitrail large, côtes rondes ; membres puissants, articulations très larges ; pieds larges et ouverts, recouverts de poils.

Robe bai brun à noir pangaré, les poils peuvent s'éclaircir pour donner une robe de couleur fougère. Dessous du ventre et intérieur des cuisses gris clair, sans aller au blanc lavé. Pourtour de la bouche, du nez, des yeux gris argenté bordé d'une auréole rougeâtre. La robe ne doit jamais être rubican (groupe de poils blancs disséminés dans la robe) ni porter de raie de mulet (bande noire longeant la ligne dorsale du garrot à la queue) ni porter le bande scapulaire ou de bande cruciale.

Dans l'idéal, le mâle adulte (5 ans) aura une taille minimale de 1,40m, et la femelle adulte (5 ans) aura une taille minimale de 1,35m.

Zone d'élevage

A l'origine, le berceau de race est la région de Melle en Deux-Sèvres. Toutefois, le Baudet du Poitou était élevé dans toute la zone comprenant le sud des Deux-Sèvres (23% des naissances en 2007), l'ouest de la Vienne (20% des naissances en 2007), le sud de la Vendée (4% des naissances en 2007), le nord de la



Charente (6% des naissances en 2007) et de la Charente-Maritime (6% des naissances en 2007). Aujourd'hui, son élevage s'étend à d'autres régions de France (33% des naissances en 2007) et dans quelques pays étrangers (9% des naissances en 2007).

Aptitudes et utilisations

Sélectionné depuis toujours dans l'objectif de produire des mules de grandes tailles, il tire toute sa valeur de son rôle de reproducteur. C'est la raison pour laquelle l'appellation « Baudet du Poitou » désigne désormais la race âsine du Poitou, alors que dans cette espèce, le terme « baudet » désigne normalement le mâle reproducteur.

Aujourd'hui de plus en plus de passionnés utilisent le Baudet du Poitou pour le travail agricole, la selle, le bât ou encore l'attelage de loisir. L'asinerie du Baudet du Poitou, à Dampierre/Boutonne est à l'origine de l'utilisation de ses animaux dans d'autres activités que celle de la reproduction. En effet, les Baudet du Poitou, contrairement aux autres races ânes n'avaient pas eu l'habitude au cours des siècles d'être utilisés pour des travaux agricoles. Mais la mise en place du croisement continu d'absorption a fait apparaître en quantité non négligeable un type d'animaux ne pouvant pas être utilisés pour la reproduction : les mâles du livre B.

Certains propriétaires se sont donc mis à les bâter, à les atteler, et même à les monter. Si les allures de quelque uns d'entre eux ont rendu leur utilisation parfois difficile, la majorité a surpris de

façons très positives ces innovateurs. Le Baudet du Poitou se trouve en effet être un bon porteur, assez allant et pouvant développer beaucoup de force. Après avoir utilisé un Baudet du Poitou dans un chantier de débusquage, nous pouvons même assurer que ces animaux sont capables de déployer une force de traction assez impressionnante... Finalement, il se pourrait bien que les qualités d'animal de travail reconnues chez la Mule Poitevine trouvent également leurs origines dans leurs ascendances paternelles !

Forte de ce constat, l'Asinerie du Baudet du Poitou, qui accueille un grand nombre de visiteurs, rejoint après par d'autres utilisateurs, ont fait le pari de convaincre les plus septiques des aptitudes du Baudet du Poitou, en participant aux concours d'utilisation (où ils affrontent les autres races d'ânes). Les démonstrations faites lors du Trophée de l'âne du Salon de l'agriculture contribuent également à cette reconnaissance. En 2012 et en 2014 le représentant de la race Baudet du Poitou, (Paresse des Vents en 2012, et Vivaldi du Genets en 2014), mené Anne-Louise Blouin, est arrivé premier des 7 races d'ânes.

Derniers chiffres (source SIRE)

59 baudets en activité en 2021 en France

209 ânesses Baudet du Poitou saillies en 2021 en France

86 naissances dont 75 en France, 9 en Allemagne et 2 en Belgique en 2021

En 2018, le dernier inventaire de la population Baudet du Poitou a estimé le nombre de Baudet du Poitou vivant dans le Monde à 2800, dont 1300 Baudet du Poitou.

Source : racesmulassieresdupoitou.com

Bonjour Émile CHARRIER et merci de nous accueillir dans ta ferme de la Tuilerie.



Dans un premier temps, peux-tu nous parler de ton rapport à PERSAC ?

J'ai vécu pendant 20 ans avec mes parents à Fleigne, sur la route de PERSAC / MOULISMES, près de la vallée de la petite Blourde. Je suis donc un enfant du pays. Mes grands-parents paternels sont de la TREMBLAYE vers MONTMORILLON. Mon père est donc du coin, ma mère d'origine parisienne, mon père travaillait à la MSA, il était travailleur social et ma mère assistante familiale, elle accueillait des enfants en difficulté. Et si l'on remonte plus encore dans le temps, nous sommes d'origine vendéenne.

Pas du tout dans le milieu agricole donc ?

Non en effet, mon installation est vraiment une initiative personnelle !

Rentrons sans plus attendre dans le vif du sujet, alors, en quelle année as-tu

commencé cette ou ces activités ?

2014, août 2014 plus précisément ! Ce n'était pas ici à l'époque mais au lieu-dit Peu sec à 6 ou 7 km d'ici !

Dès le départ dans l'élevage ? Comment est née cette idée de travailler avec des ânes ?

Au printemps 2009, j'ai une double hernie discale. L'expression, « j'en ai plein le dos » prenait alors pour moi, tout son sens ! Depuis toujours, quand j'avais besoin de m'aérer l'esprit et de réfléchir un peu, je partais en randonnée solitaire avec un sac de 17 kg. Là, impossible de porter une telle charge avec le dos en vrac. J'ai donc tout bêtement cherché un âne pour porter mon équipement. Une longue prospection pour trouver l'âne idéal a commencé et c'est en HAUTE-VIENNE chez un agriculteur que j'ai trouvé « TOTO » !



E.C.

T'es parti tout de suite ?

Quinze jours de préparation, il fallait tout de même le bâter et acheter le matériel approprié. Ensuite je suis parti sur le chemin de SAINT JACQUES du 28 avril au 5 juillet 2010.

Ton mal de dos était avant tout psychosomatique, que faisais tu avant ? Un travail physique ?

Oui tout à fait psychologique. Je travaillais à l'accompagnement (élève moniteur éducateur), auprès d'autistes et de psychotiques, rien d'extrêmement physique donc ! Je viens d'une famille investie dans le social et je voulais un métier avec du sens. J'ai rencontré l'autisme lors

de mes études, un B.E.P. carrière sanitaire et social. Ça a été une révélation. C'est d'ailleurs pour cela qu'au retour de ce périple jusqu'au Pays Basque, j'ai voulu relier toutes ces expériences, autisme, âne, ballade, nature, etc.

Qu'est-ce qui a orienté le choix de tes ânes ?

Je n'ai pas choisi un âne pour ses qualités officiel en fait, « Provence » « Cotentin » « Baudet du Poitou », c'est la rencontre avec TOTO tout simplement. L'affinité immédiate et le fait aussi qu'il soit en bonne santé, ce qui n'était pas le cas de tous les ânes que j'ai visités. C'est un « gris Croix de Saint André », c'est un âne gris avec une croix noire sur le dos. TOTO est O.N.C (origine non-constatée). Ce qui a conforté mon choix, c'est que j'ai pu durant 4 ans, constater la rusticité de cette race en la comparant avec les baudets par exemple, ceux de M. ROSOGAN François, éleveur de « baudet du Poitou pur race » à USSON DU POITOU. Mes ânesses mettent bat aux champs, alors que pour les baudets, il faut des boxes de poulinage. Le baudet est plus nonchalant, plus sensible émotionnellement aussi. Lorsqu'un membre du troupeau meurt l'âne commun s'en remet un peu moins difficilement que le baudet.

Quel est le caractère d'un âne : bête, têtu ?

(rire) L'âne est très intelligent, indépendant aussi. Il a besoin de comprendre ce qu'on veut de lui en fait ! C'est aussi un animal plutôt frontal, il ne fuit pas forcément



sont en attente d'être vendus, 4 ânes de médiation et une ânesse pour le renouvellement. Le harem

le danger, c'est même assez courageux. J'aime à dire, que le bonnet d'âne c'était pour donner toute l'intelligence de l'âne aux mauvais élèves !

Combien en as-tu aujourd'hui ?

26, 6 ânesses laitières, 1 mâles, ça c'est le harem, 6 jeunes de l'année, 8 autres jeunes qui

sert à faire perdurer la lactation des femelles, car pour l'âne, contrairement à la vache par exemple, le petit doit rester à proximité de la mère pour que le lait vienne.

A quel âge une ânesse peut produire ? combien de lait et combien de temps ?

Un litre de lait par ânesse par journée de traite. La traite s'effectue en deux fois, le matin vers 7/8 heure, je sépare les ânon de leur mère (ils sont



habitué à cette pratique vers deux à trois mois de façon progressive) puis je traite à 14 h00 puis à nouveau à 18h00 /18h30. L'important dans cette pratique c'est de respecter le contact visuel entre l'ânon et sa mère.

Pour la longévité, une ânesse prend sa retraite à 18 ans et aura entre 10 à 12 ânon dans sa vie.

Comment choisis-tu l'âne qui sera de médiation ou de randonnée de celui que tu vas vendre ?

Une fois de plus c'est du feeling, de l'affinité ! Il faut un animal sécurisant, à l'écoute et de sang-froid.

Comment s'effectue le débouillage ?

Il faut d'abord sympathiser avec l'animal, le familiariser avec le licol. Ensuite, il faut travailler l'attache progressivement, 5 minutes, puis 10, jusqu'à 1 heure par exemple. Puis l'idéal, c'est d'être à deux et de sortir avec un âne expérimenté qui va passer devant et comme pour l'attache être progressif, 500 m, 800, 1km etc. Ensuite on va faire sentir le tapis, le passer partout sur la tête, les oreilles, l'arrière train, le laisser tomber, faire du bruit avec pour désensibiliser l'âne à cet objet sans danger pour lui. Et pour le bât, c'est la même histoire, on va sangler avec une pression progressive, jusqu'au sanglage voulu pour porter des bagages. Et pour le poids embarqué, toujours la même méthode, 5 kg, 10 kg etc. jusqu'à 40 kg !

L'âne porte beaucoup en fait !

L'âne a un dos plus court que le cheval, une vertèbre de moins que le cheval, cela fait un dos très solide, en y ajoutant un pied très sûr, c'est un animal tout terrain qui porte effectivement très bien des charges impressionnantes.

L'âne et le cheval, c'est deux mondes différents ?

Oui complètement, l'équitation classique encore plus, l'obstacle, le dressage, l'attelage, les courses etc. c'est un tout autre milieu et de toute façon ce sont des animaux totalement différents. De base, ils viennent de milieux opposés, l'âne de pays arides et le cheval plus de l'hémisphère nord. Il en découle des différences d'alimentation, de psychologie, etc. Il est plus difficile de rectifier un problème de dressage sur un âne que sur un cheval.

Utiliser les ânes en 2023, c'est un retour aux sources, mais quels sont les avantages de l'âne ou de son lait ?

Oui, il y a de moins en moins d'animaux dans nos campagnes il ne faut pas oublier que le quotidien des gens était facilité par les animaux, dans



tous les domaines, transport, travail, et oui le lait d'ânesse étant très proche de celui des femmes, les nourrissons étaient parfois directement l'animal ! Il y avait même des âsinerie à proximité des grandes villes pour cette raison. Et si l'on réfléchit, il est plus judicieux de boire le lait directement en termes d'hygiène que d'essayer de le conserver, surtout à l'époque ! L'âne revient en force dans

la traction animale car il permet des manœuvres fines. Il marche littéralement sur un fil, ce qui lui permet de faire des travaux sans abîmer le terrain. Il est très recherché aussi pour le défrichage, il est même utilisé pour réaliser des bandes coupe-feu en forêt, il peut sans aucun doute, rendre d'infini service.



Insémines-tu ou bien tout est naturel dans ton élevage ?

Tout se passe en liberté et au naturel, le mâle est toujours avec les ânesses, donc potentiellement vu qu'il y a 6 ânesses je peux avoir 6 ânon.

Peux-tu nous citer certains noms de tes ânes ?

Bien-sûr, TOTO évidemment ! TITOUAN, AHERIA, PEPITA, AZENEZ ...

Tu disais en introduction avoir déménagé ; avant tu étais à PEU SEC c'est ça ?

Oui, je commençais à être bien installé là-bas ! Mais ça fait partie de l'histoire de l'asinerie. Pendant ma formation en « élevage équin et tourisme équestre » à BELLAC, dans la foulée de ma longue randonnée, j'ai découvert la fabrication du savon. Lors d'une visite dans une savonnerie de HAUTE-VIENNE, j'ai été séduit par les odeurs des différentes huiles essentielles. J'y suis d'ailleurs resté un bon moment. Là, j'ai commencé mes premières recettes et c'est après 4 ans de recherches que j'ai trouvé PEU SEC, qui était en face de l'endroit où j'ai grandi à PERSAC. En 2014, la savonnerie était dans la maison puis j'ai fabriqué un atelier. Mais en 2018 j'ai perdu des terres que l'on me prêtait et je suis devenu un paysan sans terre. Ça a été très dur ! Je valorisais alors 24 hectares et j'en perdais 10, ça mettait en péril l'activité, il fallait donc réagir. Le moral n'était

pas vraiment au beau fixe à cette période. J'ai failli tout plaquer pour devenir kinésologue. J'ai quand même l'âne dans la peau, j'avais prouvé la viabilité économique de cette activité et mes amis et clients m'ont soutenu pour que je continue. Fin 2019, j'ai donc repéré deux fermes ! Une à ADRIERS, l'autre à PERSAC.

As-tu reçu des aides pour ton implantation ? Par qui ou quel organisme, et dirais-tu qu'elles ont été efficaces et suffisantes ?

Oui, J'ai finalement choisi PERSAC parce que c'était plus simple pour le transfert des animaux ! et puis je ne changeais pas trop ma zone de chalandise. Et c'est à ce moment que j'ai rencontré « terre de liens » !

Explique-nous, c'est quoi « terre de lien » ?

Terre de lien sont des gens qui déjà, ont une vision différente de l'agriculture. Ils proposent une alternative à « l'endettement à tout va », classique, dans l'agriculture conventionnelle. Tu n'es pas propriétaire de tes terres, tu restes locataire, ce qui enrayer le phénomène des ventes de terrain qui pallient les modestes retraites du secteur agricole. Ils favorisent aussi des plus petites structures à taille humaine avec des pratiques naturelles ou bien labellisées. Pour simplifier, ils deviennent propriétaires des terres, avec des clauses environnementales, à ta place. Ce qui freine la spéculation, et te permet de louer sans t'endetter à outrance. *Focus terre de liens page 25.*

Pour la petite histoire, mon dossier à quand même été refusé au niveau national. Ils n'avaient encore jamais porté de dossiers non-alimentaires. Cet état de fait, a provoqué des réflexions au sein de cette association : Que fait-on des producteurs de laine mohair ? par exemple...

Je suis arrivé ici en juillet 2021 car le dossier a mis du temps ! J'ai su les convaincre avec la portée sociale de l'âsinerie. Merci à eux mille fois ! Mais ce n'est pas tout, il y avait deux porteurs de projets pour ce site, à savoir moi ! et la D.R.E.A.L. (direction régionale de l'équipement ...) qui voulait compenser la destruction de certaines zones naturelles détruites par la déviation de LUSSAC-LES-CHÂTEAUX en sanctuarisant La TUILERIE ! Un an de négociation avec la DREAL : 26 hectares sur 39 qui sont engagés en non-labours, 5 hectares en bandes enherbées et pâturages tardifs. Un accord qui aboutit à mon arrivée ici, concrétisée par la transhumance de mes ânes sur mes sept premiers hectares. Je suis là maintenant, avec 39 hectares. Il faut tout

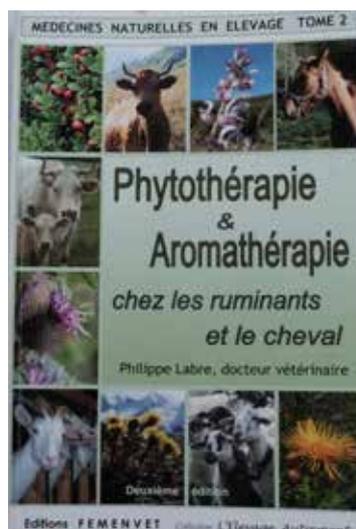
reconstruire, (savonnerie, abris de prairie...) mais je sais que cette fois-ci, c'est pérenne, je suis chez moi !

J'ai vu sur ton site que tes animaux étaient nourris de façon « responsable », c'est-à-dire avec des aliments (foin, paille, seau d'ail) issus de l'agriculture biologique, sans pesticides et O.G.M. » était-ce une évidence pour toi ?

Je fais mon foin, environ 7 hectares, j'achète du maïs, je suis assez marginal dans la façon d'aborder l'élevage, mes animaux ne rentrent pas de l'année, ils ont des abris dans les prairies, ce sont les grandes parcelles qui compensent ; 1 ânes pour 1 hectare voir 1 hectare et demi, leur permet de ne pas avoir besoin de foin, seuls les petits et les mamans sont différemment nourris avec des compléments. Si la pâture est équilibrée, il n'y a pas besoin de corriger sans cesse les apports nutritionnels. Je ne suis même pas en pâturages tournants, sur les grandes parcelles ils tournent d'eux même ! Ils ont accès aux haies, aux ronces et à différents types d'herbes et trouvent ainsi leur équilibre.

Pareil pour les soins ?

Le premier soin, c'est la pâture en fait, je projette de complexifier mes prairies avec des herbes complémentaires voir médicinales par exemple. Après, c'est la rusticité des animaux qu'il faut maintenir. Je ne soigne pas mes animaux avec des produits que je ne connais pas, mais les soins en phytothérapie et aromathérapie ont leurs limites. Parfois, pour sauver un animal, il faut dans certain cas, des antibiotiques. Le protocole de castration est de toute façon classique par exemple. Le plus dur, c'est de trouver un vétérinaire formé à cette médication. Heureusement, il y a de très bon bouquin sur le sujet et puis le S.I.V.A.M nous aide aussi.



Tes produits, ont-ils le label A.B. ?

Mes ânes sont en AB depuis octobre 2022, par contre pour les cosmétiques ce ne sont pas les mêmes labels. Ça, c'est le travail 2023 ! Il faut dire aux gens que tout label possède des failles

ou du moins des tolérances, je pourrais par exemple, utiliser de la paille issue de l'agriculture conventionnelle, mais je m'y refuse par idéologie.

Tu vends des ânes régulièrement ?

Cela fait partie du cycle d'un élevage, même si je n'aime pas particulièrement ça. De toutes façons, je dois respecter l'équilibre entre la superficie de mes terres et le nombre d'animaux. Du coup, je porte mon attention sur les familles d'accueil que je sélectionne et conseille pour le confort des uns et des autres.

Tu vends tes ânes éduqués ou non débouffés ?

Ils connaissent l'humain, le maréchal ferrant, et ensuite je peux conseiller et accompagner pour le bât. Comme je vends essentiellement des mâles, ils sont bien-sûr castrés et identifiés. L'idée principale n'est pas de faire de l'argent mais que les ânes qui naissent ici soient accueillis dans de bonnes conditions par des gens respectueux.

En termes de matériel spécifique aux ânes, on trouve facilement ?

Oui, pas de problème avec internet !!!

Tu es donc avant tout, éleveur, puis producteur, puis enfin animateur !!!

Oui, je fais trois métiers bien distincts.

Ton site internet, que je conseille à nos lecteurs, explique bien, étape par étape, la traite et la transformation du lait en savon, peux-tu, tout de même, nous rappeler en quoi consiste la journée type d'un paysan et savonnier ?

Tous les matins une heure de visite aux ânes pour vérifier que tout va bien et distribuer les rations à



ceux qui en ont besoin !

Les journées de traite, ici le lundi et le jeudi, je sépare les ânes de leur mère. Ensuite je vais en savonnerie uniquement le matin. L'après-midi, entre les deux sessions de traite, je me consacre aux rénovations de bâtiments ou au dressage



des jeunes ou encore à l'animation de groupes handicapé, médiation animale, etc.

Emile, c'est quoi un savon alors ?

Les trois ingrédients obligatoires sont a minima ; l'hydroxyde de sodium sous forme de micro-perles,

un liquide quelconque

(lait d'avoine, eau, lait ânesse bien sûr etc.) et un corps gras

(graisses animales, huiles végétales etc.)

Moi, je n'utilise que des huiles végétales

et mon lait d'ânesse évidemment.

Le reste, c'est un travail de recherches sur l'utilité

des plantes et des huiles essentielles.

Je suis autodidacte pour tout cela, la seule formation que

j'ai suivie c'est sur la réglementation des

cosmétiques, elle n'est pas obligatoire, mais je

trouvais que c'était bien de connaître les lois qui encadrent ce métier.



J'ai lu, «saponification à froid»?



Oui, il existe deux types de saponification, à chaud et à froid ! A froid bien sûr, on ne chauffe pas artificiellement jusqu'à 100 degrés, mais la chaleur naturelle de la réaction chimique monte tout de même à 35 degrés même avec un lait que je congèle préalablement. La méthode à froid permet d'utiliser des composants plus sensibles. En fait, la méthode à

chaud correspond à des productions plus industrielles avec de l'huile d'olive qui réagit bien à la chaleur, c'est ça, le savon de MARSEILLE à l'huile d'olive ! Le processus de saponification dure tout de même trois semaines.

Pendant cette période que l'on appelle «période de cure», le produit est instable et son Ph est élevé, aux alentours de 10. C'est vers un ph de 7 ou 8 que notre peau

le tolère ! Je coupe en savonnette donc après un mois, puis je laisse sécher un bon mois de plus avant de le commercialiser. Cela permet d'avoir un savon plus sec et qui va donc s'user moins vite. Un savon ensuite peut se garder plus de trois ans s'il est stocker dans de bonnes conditions.

Donc en plus de ces trois composants, tu ajoutes des composants actifs et odorants, fabriques-tu tes huiles essentielles ?

Figure-toi que j'y ai pensé ! La menthe pousse bien ici, par exemple. Mais mes journées ne sont pas assez longues pour ça. C'est un métier à part entière. Mais comme je suis passionné par les plantes et leurs vertus, je les choisies pour leurs qualités avérées,



apaisantes, tonifiantes, dermatologiques etc. J'utilise le calendula officinal, la fleur de souci en fait, l'ortie, la bardane. Les conditions de séchage sont très importantes, pas de lumière. Le bon indicateur, c'est la couleur de la fleur par exemple, elle doit rester au plus près de la couleur de la fleur vivante. Ortie et bardane pour les cheveux, calendula pour

la peau. Je les transforme en macération huileuse, le corps gras a la propriété d'extraire les principes actifs des plantes. Là, il faut deux mois pour que l'huile soit optimum. Les derniers ajouts ce sont d'une part les exfoliants, à savoir les matières abrasives que je rajoute à certains de mes savons, café, pavot, sable, flocons d'avoine, noyaux d'abricots etc. et d'autre part, les pétales ou autres éléments esthétiques.

Et l'odeur alors ?

Les seules odeurs qui résistent au processus de saponification sont celles des huiles essentielles, certaines sont plus efficaces que d'autres. Le vétiver, la menthe s'en sortent mieux que les agrumes par exemple.



Combien de références as-tu à ton catalogue à ce jour ?

Je fais dix-huit savons et shampoing solides différents, classés en trois catégories : corps, visages et shampoing. Ils sont tous décrits sur mon site : asineriedepersac.fr à la rubrique nos savons.

Ton lait est bio, par cohérence, j'imagine qu'il te faut trouver des fournisseurs de produits labellisés de bonne qualité ?

Oui bien-sûr, il faut rester dans la logique de ma petite entreprise, à savoir : circuit le plus court possible, qualités écologiques, équitables etc.



Le savon de PERSAC, j'imagine qu'ensuite il faut le vendre, peux-tu nous expliquer ton modèle économique ?

J'adore la vente directe parce que l'on maîtrise tout de A à Z, pendant 8 ans j'ai fait beaucoup de marchés, de foires et de salons. Aujourd'hui, j'aspire à un peu plus de week-end ! J'étais à 80 % de vente directe et je veux descendre à 40 %. Les labels « AB » et « Nature et Progrès » tout nouveaux pour moi, vont m'ouvrir de nouvelles possibilités de diffusion par les « bio coop Poitou-Vert » ou « Le marché de Léopold ». Je ne fais donc plus de marchés réguliers le week-end, je développe plutôt les points de vente. A la pharmacie de PERSAC, au « marché équitable » à MONTMORILLON, à « La boutique d'à côté » à L'ISLE JOURDAIN, à la « maison du terroir » de Queaux, à « l'effet bocal » et à « la Maison du terroir et du tourisme » de POITIERS.

Ton site internet est marchand aussi, j'y ai vu un panier ?

Oui, on peut acheter par PayPal, virement ou chèque mais il n'y a pas l'achat C.B.



Tu as développé une identité, un logo et un packaging ?

Oui, c'est « l'âsinerie de PERSAC », j'ai fait travailler une professionnelle graphiste pour le logotype, et puis le slogan, est né comme ça, « **une rencontre, une passion, un métier, paysan et savonnier** » et c'est « SEKAPACK » qui a travaillé sur un cartonnage tout simple.

Comment as-tu traversé la crise sanitaire ?

C'est bien simple, j'ai été interdit de marché, « pas alimentaire » « pas de première



nécessité », mais de toute façon, j'avais la tête ailleurs, en recherche d'un point de chute avec mes ânes.

Aujourd'hui, subis-tu des augmentations significatives sur certain des produits que tu utilises ? Je pense à l'huile par exemple ?

Dès le départ, j'ai éloigné toutes les huiles à problèmes, je les ai mises de côté, pénuries, instabilités politiques des pays producteurs etc. je n'en veux pas. Circuit court et responsable ! C'est plus vertueux et surtout, cela me met à l'abri des ruptures et de la spéculation.



Ton activité actuelle principale reste la savonnerie ?

Oui, tout à fait, tout cela est en train d'évoluer, la médiation animale va monter en puissance dans un futur proche.



Tu as plein de projets alors ?

Oui, mais prenons les choses dans l'ordre, d'abord consolider l'existant. Ensuite, J'aimerais avoir 3 ânesses « baudet du Poitou », un trait mulassier du Poitou, puis un gîte qui me permettrait de loger certains groupes notamment ceux des établissements spécialisés dans l'autisme. Le coût de l'essence freine les déplacements de ces institutions, leur proposer de pouvoir dormir pourrait être une solution intéressante ! Et après, le top serait de signer des partenariats avec les hôpitaux psychiatriques de POITIERS et CHATELLERAULT en proposant des séjours de rupture en asinothérapie.

Ok, actuellement quel est le rythme de ces groupes à PERSAC ?

Savonnerie ou asinothérapie, une à deux fois par mois en ce moment. Je reçois des maisons de retraite, les centres d'action social de POITIERS, de CHATELLERAULT, et des I.M.E entre autres.

Nous approchons de la fin de cette interview, y a-t-il une personne ou plusieurs qui ont particulièrement comptés pour toi dans cette aventure professionnelle que tu souhaites citer ?



Claire et Gilbert dans la HAUTE-VIENNE, qui m'ont pris en stage, ils m'ont ouvert leur savonnerie ! Il faut dire que je venais du conventionnel, je ne savais pas alors ce qu'était le bio, chez eux sur la table il y avait le journal « la décroissance » tu vois ! Traction animale, maraichage, leurs conseils, notamment pour le savon au lait d'ânesses ont été extrêmement précieux par la suite. Claire GERMON aussi, de « Terre de lien » sans qui je ne serais sans doute pas là, une bénévole animée par des valeurs de solidarité au sein d'une association nécessaire. Et plus généralement tous les gens qui croient à mon projet et m'ont soutenu.



Petite question Persacocentrée ! Qu'est-ce qu'une municipalité pourrait faire pour soutenir des entrepreneurs comme toi ?

Vous êtes présents, le fait que le PERSAC'tualités soit ici aujourd'hui en est la preuve, créer du lien, c'est essentiel. Dans des domaines plus économiques, on pourrait imaginer à l'instar de terre de liens, que les communes investissent dans des terres agricoles par exemple ou bien installer une centrale bio gaz, du photovoltaïque pour les entreprises mais aussi les particuliers. Autre idée encore, installer un fléchage et des panneaux spécifiques pour les ateliers.

Le fléchage spécifique des artisans et lieux associatifs est en réflexion au sein du conseil et je pense que nous allons le faire avant la fin du mandat, pour le reste nous prenons note !

Pour terminer, as-tu d'autres passions et te reste-t-il assez de temps pour faire tout autre chose ?

La musique, la guitare, les percussions, le jardin, les plantes, l'autonomie alimentaire, et puis j'ai un projet de bio gaz : de micro-méthanisation mais c'est encore plus complexe que de faire du savon et je suis au stade des lectures et des visites de sites ... mais voiture GPL, tracteur GPL bref consommer différemment ça me plait.

Merci Émile, de nous avoir reçu si chaleureusement et merci aussi pour le petit savon paysan au lait d'ânesse «sous bois» à la douce odeur de thym et de cyprès. Je suis sûr maintenant d'avoir la peau la plus douce de la commission communication de PERSAC !

Propos recueillis entre décembre 2022 et janvier 2023
par S.Gilory, photographies de l'auteur sauf mention E.C.
avec l'aimable autorisation d'Émile Charrier



Si vous voulez aider Émile, comme de nombreuses fermes en France, vous pouvez le soutenir en participant à une collecte !

Terre de Liens fête cette année ses 20 ans, nous vous invitons à aller découvrir les actions en faveur d'une agriculture raisonnée et labellisée de cette belle

Près de chez moi ▾ Nous connaître > Les fermes Actualités Je souhaite > 🔍 👤 Nous soutenir

Terre de Liens a 20 ans !

Né dans la Drôme en 2003, le mouvement a bien grandi : aujourd'hui, Terre de Liens c'est 300 fermes, 700 paysan-nes installés, 8000 hectares préservés !

association citoyenne. C'est sur terredeliens.org. Vous y trouverez l'appel au don lancé en faveur de l'amélioration de la ferme de La Tuilerie. A partir de 20 €, vous pouvez le faire en ligne ou bien par courrier. Mais le plus chaleureux, c'est bien-sûr d'aller voir Émile et ses ânes !



Page d'accueil > Poitou-Charentes > Les fermes



Faire un don

NOUVELLE FERME

3 170€ collectés

Objectif de 22 350€

14%

Réduction fiscale

66% de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu (dans la limite de 20% de vos revenus nets imposables).

Détail du montant ▾

Voir les conditions ▾

Je soutiens

Paiement 100% sécurisé

«L'âne-ar-tiste»

Au tout début du XX^e siècle, la butte MONTMARTRE n'est plus ce qu'elle était. Le «Chat noir*» bat de l'aile et la bohème s'est embourgeoisée, elle a migré vers les quartiers chics. Elle est descendue pour monter dans la société !

Le village de MONTMARTRE est coupé en deux : les bastringues et les «crève-la-faim» en haut autour du cimetière SAINT-VINCENT, le «french-cancan» et les touristes en bas, autour de PIGALLE. Et c'est pourtant de ce vieux MONTMARTRE fracturé et fatigué que va jaillir l'étincelle, sous l'impulsion d'une nouvelle génération de rapins* et d'écrivains. La butte culmine à cent trente mètres et il n'est pas rare le soir de la voir noyée dans le brouillard, ce qui inspirera à Pierre MAC ORLAN le fameux «Quai des brumes» que PRÉVERT et CARNÉ déplaceront au HAVRE : Le romantisme des sirènes de cargos sans doute.

« Tu as de beaux yeux, tu sais....embrasse-moi ».

Ace «Quai des brumes», il faut un phare clignotant la nuit, pour guider les âmes perdues, et ce phare, c'est le «Lapin agile», auberge espagnole, ancien «Cabaret des assassins».



Le peintre André GILL avait peint en guise d'enseigne un lapin s'échappant d'une casserole, du «Lapin» à Gill on a fait le «Lapin agile» sur lequel règne un certain FRÉDÉ.

Notre l'histoire peut enfin commencer :

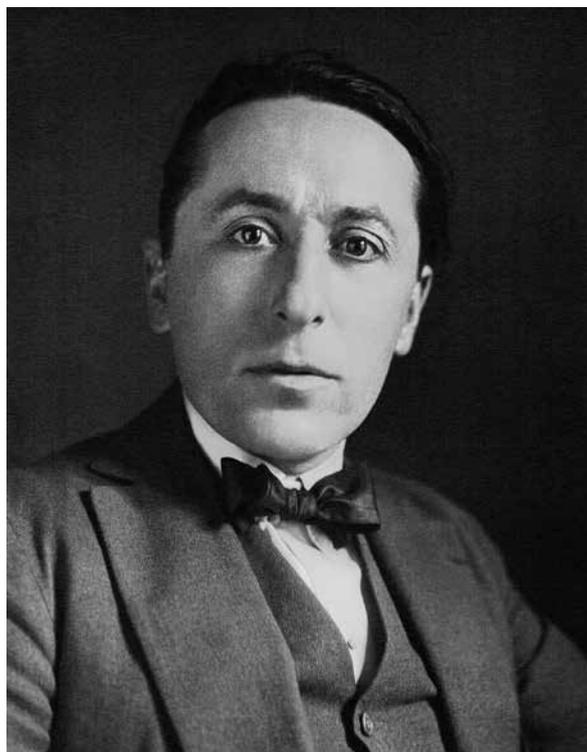
Outre Mac Orlan, le «Lapin» est fréquenté par les anars du journal «le Libertaire», par Roland DORGELES, mais aussi Max JACOB et de nombreux passagers du Bateau-Lavoir : PICASSO, DRAIN, VAN DONGEN ou encore MODIGLIANI. Mais la vraie star du lieu est l'âne

LOLO, qui vit dans la cour et remu frénétiquement la queue quand on lui donne à manger.



Les veillées se prolongent fort tard et pourrait mal finir, si le brave FRÉDÉ n'était passé maître dans l'art de jeter tout le monde dehors juste avant que ça dégénère vraiment.

Après ses études artistiques avortées,



DORGELES s'est tourné vers l'écriture, c'est un écrivain visuel qui sait d'abord observer les faits mais aussi un fou de peinture.

Seulement voilà, à peine l'impressionnisme s'est-il installé dans le paysage que déjà les cubistes veulent tout casser. Pour DORGELES,



y voilà. ! Joachim Raphael BORONALI, alias Ali BORON, alias AL-BIRUNI, alias LOLO, peintre italien, né à GÈNES en 1885. La toile est signée, encadrée, exposée au Salon des Indépendants, où, son audace formelle lui vaut un grand succès public et critique, même si un journaliste spécialisé lui reproche sa «personnalité excessive» ! Succès qui tourne au délire quand DORGELES révèle la supercherie. dans un grand éclat de rire.

toute théorie conduit à une impasse, et Il cherche une idée pour se moquer de ceux qu'il considère comme des fossoyeurs.

Un jour, la lumière jaillit : faire peindre une toile par LOLO l'âne du «Lapin Agile». Un huissier est mandaté, ont attache une brosse à la queue de



Lolo, ont installé derrière lui, des pots de peinture, une toile vierge et devant lui, un seau de légumes. Le résultat ne se fait pas attendre et étonne toute l'assistance, jamais encore, on n'était allé aussi loin en peinture.

Cette liberté, ce sens des couleurs, c'est le nouveau manifeste de l'art. Roland DORGELES trouve un titre au chef-d'œuvre : *«Et le soleil s'endormit sur l'Adriatique»*.

Mais quel nom donner à l'artiste ? AL-BIRUNI fut un très grand savant de l'islam médiéval. Ses théories semblaient si obscures aux occidentaux que par dérision anthropomorphique et surtout raciste, ils ont surnommé les ânes Ali Boron ce qui leur est resté. L'anagramme d'Ali Boron = Boronali. Nous

importante pour l'époque, qui sera intégralement reversée à l'orphelinat des Arts. Après être passée entre les mains de différents collectionneurs, *«Et le soleil s'est endormit sur l'Adriatique»* a intégré la collection permanente de l'espace Paul BEDU à MILLY-LA-FORÊT, où vous pouvez encore l'admirer.



Transcription de la vidéo de
Jean MINERAUD par S.Gilory

Canular artistique (1)

Boronali l'âne peintre de MONTMARTRE

La journée de Noël du RPI

Le jeudi 24 novembre, les classes de Queaux et de Goux sont venues passer la journée à l'école de Persac.

A leur arrivée, les élèves ont été répartis par groupes, les grands avec les plus jeunes. Tout au long de la matinée, les enfants ont tourné sur plusieurs ateliers. Il y avait un atelier cuisine avec la préparation de roses des sables et de brochettes de fruits que les élèves ont dégusté l'après-midi au moment du goûter, un atelier sports avec des courses de relais, de lancer et foot, un atelier arts (peinture, graphisme, technique de fonds) avec la préparation d'objets à vendre au marché de Noël (calendriers, couronne de feuilles et de bouchons, kits à cookies) et un atelier jeux de construction, puzzles et dessins coopératifs.



A midi, les enfants ont pique-niqué.

L'après-midi, les ateliers se sont poursuivis et la journée a été clôturée par un goûter.

Une bonne journée que tous ont apprécié.





On a joué au ballon, en sport, avec maître Christophe.



Avec un feutre coopératif, on a essayé de suivre la route et de faire un nuage, un soleil...



On a préparé des brochettes de fruits et des roses des sables pour le goûter.

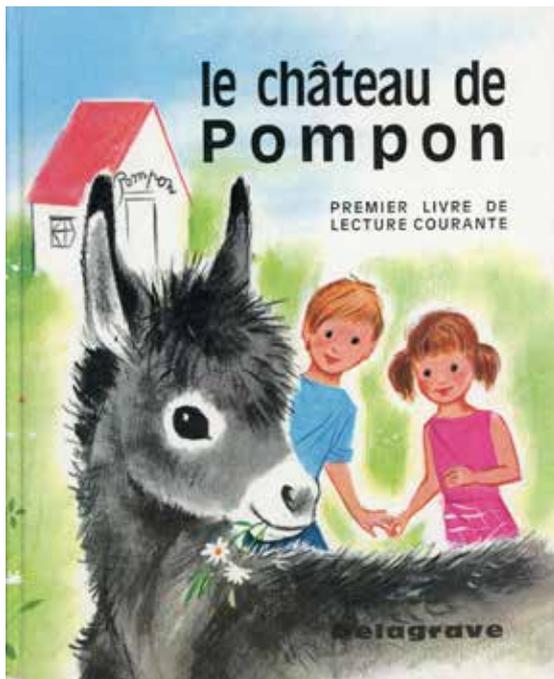
Avec des feuilles d'arbres, on a fait des couronnes ? On a fait de la peinture avec des billes pour faire des calendriers.

C'était une belle journée.



Texte dicté à l'adulte par les élèves de moyenne et grande section.

Aujourd'hui, je vais vous parler d'un livre qui a été LE premier livre de déchiffrage et de lecture lors de mon année de CP dans les années 80.



Le château de Pompon

Certains se rappelleront peut-être des aventures de l'âne Pompon et de deux jeunes enfants ?

Ce livre, composé de plusieurs chapitres (et de plusieurs petites aventures), comprenait aussi des exercices à trous et des exercices de compréhension de lecture.

En plus des ouvrages scolaires de lecture de suivie (comme celui cité ci dessus) publiés aux éditions Delagrave, l'auteur, Paul-Jacques Bonzon (1908-1978) qui était aussi instituteur et directeur d'école a écrit et publié de nombreux ouvrages jeunesse (aux éditions Hachette) dans la collection Bibliothèque rose dont « Les six compagnons », «Diabolo le petit chat», «la famille HLM»...

2. Finette ne lâche pas la main de papa. Elle a très peur de l'ogre. Mais, sans sa fourche, l'ogre n'a pas l'air terrible. Il est même très gentil. Il explique qu'il cherche à vendre son âne parce que la pauvre bête est triste. Elle refuse de manger et le fermier l'a rentrée dans l'écurie.

3. — Moi, je sais ce qu'il a, pense Guitou. Le petit âne est triste parce qu'il ne nous voit plus comme avant. Il s'ennuie.

L'ogre... ou plutôt le fermier, conduit donc les visiteurs à l'écurie. Étendu sur sa paille, le petit âne fait pitié. Mais, tout à coup, en reconnaissant la voix des enfants, il se dresse sur ses quatre pattes et se met à braire :

— Hi-han ! Je suis de nouveau content !

1. JE PLACE LES MOTS QUI MANQUENT :

Il lui servira aussi de ... pour ses ...
Mais, sans sa ... l'ogre n'a pas l'air ...
Étendu sur sa ... le petit âne fait ...

2. JE RACONTE :

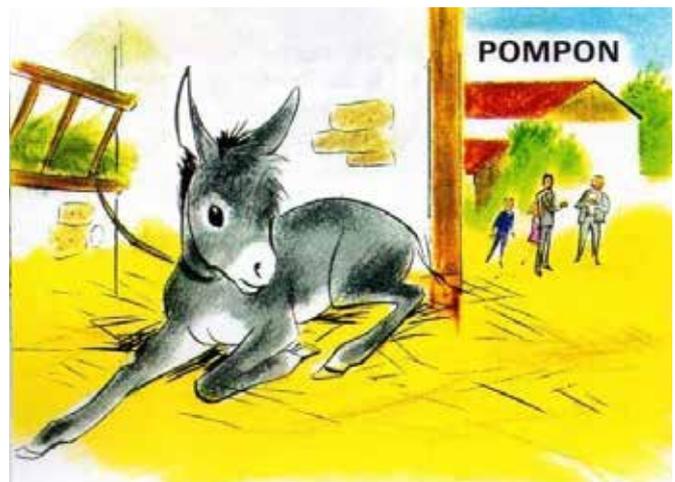
Quel est le métier de papa ?
Pourquoi l'ogre vend-il son âne ?
Que fait l'âne en voyant les enfants ?

3. JE COPIE :

il cherche à vendre son âne parce que la pauvre bête est triste.



27



RÉVISION DES SONS : Encore les accents.

é : ennuyé — rentrée — l'écurie — pitié.
è : modèle — fermière — la bouchère.
â - ô - ô - î : peut-être — l'âne — plutôt.

1. Papa et maman sont ennuyés de voir leurs enfants si tristes. Alors, papa, qui est artiste-peintre, décide d'acheter le petit âne. Il lui servira de modèle pour ses tableaux. Peut-être que l'âne n'a pas encore été vendu. Papa emmène donc Guitou et Finette à la ferme.

26

A noter que depuis 2010, les éditions Hachette ont réédité les aventures des « Six compagnons » dans une version plus moderne.

Je n'ai pas retrouvé ce livre « Le château de Pompon », mais, nostalgique, je serais ravie de pouvoir me replonger dans les aventures de Pompon.

Audrey TULEAU

«Oreilles d'ânes» spécialité des Alpes

à déguster sans modération.



INGREDIENTS pour 4 personnes :

- 50cl lait
- 20 eufs
- 75g farine
- 35g beurre
- 1 gousse Ail
- 40g fromage râpé
- 500g épinards
- 1 pincée Noix de muscade
- 1 branche de sauge
- sel
- poivre



source :

Cuisine Actuelle

1. Dans un saladier, mélangez 50 g de farine et une pincée de sel.
2. Faites un puits au centre de votre farine, cassez-y vos œufs et battez-les.
3. Versez 25 cl de lait en incorporant petit à petit la farine. Passez votre pâte à la passoire fine pour éliminer l'ensemble des grumeaux.
4. Dans une casserole, chauffez 10 g de beurre jusqu'à ce qu'il soit noisette. Ajoutez-le à la pâte et mélangez. Couvrez votre pâte et laissez-la reposer un minimum de 30 minutes.
5. Faites cuire vos crêpes dans une poêle de type crêpière.
6. Lavez et essorez vos épinards. Retirez les côtes.
7. Plongez les épinards dans une casserole remplie d'eau bouillante salée pendant 5 minutes. Rafraîchissez-les immédiatement dans de l'eau avec des glaçons. Égouttez-les.
8. Dans une casserole, faites fondre 25 g de beurre. Ajoutez-y 25 g de farine et mélangez sur feu doux pendant 2 minutes. Versez petit à petit 25 cl de lait sur le mélange beurre/farine tout en mélangeant ou fouet. Faites cuire pendant 5 minutes. Assaisonnez de sel, poivre et d'un peu de noix de muscade râpée.
9. Ajoutez les épinards à votre béchamel et mélangez.
10. Dans un plat à gratin, faites le montage de vos oreilles d'ânes en alternant crêpes et béchamel aux épinards.
11. Effeuillez et hachez la sauge.
12. Répartissez le fromage râpé à la surface de votre plat. Agrémentez de sauge émincée.
13. Enfournez à 180 °C pendant 25 minutes.

PERSACtualités

HIVER 2022/23



D	L	M	M	J	V	S
FEVRIER				Ainés ruraux 1	Bruit du trapèze Rando-crêpes 3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	Ainés ruraux 16	17	18
19	20	21	22	23	24	Ainés ruraux Belote 25
26	Conseil municipal 27	28				

D	L	M	M	J	V	S
MARS				Ainés ruraux 1	Bruit du trapèze Improvisation 3	4
5	6	7	Services des encombrants 8	9	10	11
12	13	14	15	Ainés ruraux 16	17	18
19	20	21	22	23	24	Repas de la chasse 25
26	Conseil municipal 27	28	29	Ainés ruraux repas de printemps 30	Vieilles voitures 31	

D	L	M	M	J	V	S
AVRIL						Soirée cabaret Clé de sol Ouverture de l'étang 1
2	3	4	5	Ainés ruraux 6	7	8
9	Lundi de Pâques 10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	Ainés ruraux 20	21	Bruit du trapèze Randonnée photo 22
23	Conseil municipal 24	25	26	27	Vieilles voitures marché de producteurs 28	29
30						

